



Feu d'appartement, à Saint-Jean de la Ruelle :

De l'opérateur au chef de groupe : sang-froid et réactivité

Appel au 18 le lundi 22 octobre à 18h42 pour : « un appartement en feu au 2^{ème} étage au 3 rue de la Prairie à St-Jean de la Ruelle, avec peut-être une personne à l'intérieur »

Prise d'appel et déclenchement du Départ Normal = 45 secondes



Moyens engagés au départ :

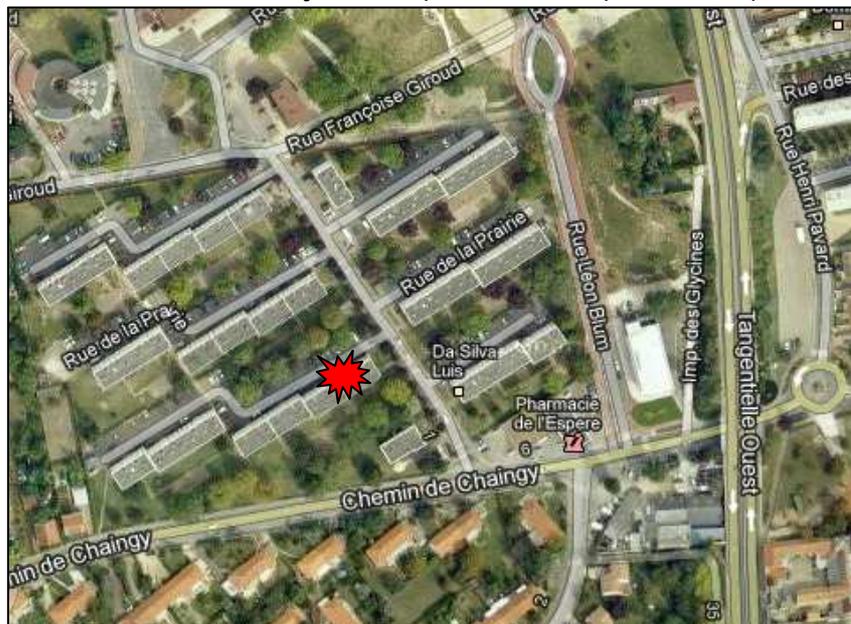
- FPT ORL CENTRE 
- FPT ORL NORD 
- EPA ORL CENTRE 
- VCG ORL CENTRE 
- VSAV LA RUELLE 

A 18h43, le FPT 01, l'EPA 08, le VCG 08 Orléans Centre, le VSAV 79 La Ruelle et le FPT 85 Orléans Nord sont engagés pour feu d'appartement au 3, rue de la Prairie, quartier des Salmoneries, sur la commune de Saint Jean de la Ruelle. Les moyens du CSP Centre prennent le départ à 18h47.

En transit, un panache de fumée est déjà visible depuis le Faubourg Madeleine. Peu avant le Chemin de Chaingy, 2 colonnes de fumée grise s'échappant avec vélocité sont clairement distinguées.

A 18h51, les secours arrivent sur les lieux et sont interpellés par les nombreux badauds présents sur la zone d'intervention et qui signalent une personne à sa fenêtre au 2^{ème} étage.

Le bâtiment est un immeuble d'habitation de la 2^{ème} famille R+3, datant des années soixante (**voir encadré**). Le RDC est situé un demi-palier au-dessus du niveau du sol. De ce fait, le plancher bas du 2^{ème} étage se trouve à une hauteur de plus de 8 m. La cage d'escalier dessert 2 appartements par palier, tous traversant de façade à façade. La cage d'escalier est désenfumable par des ouvrants en façade Alpha à chaque demi-palier.



Rappel Prévention : (Arrêté du 31/01/1986)

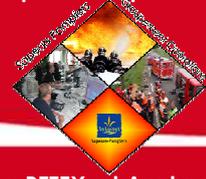
Habitations collectives de la 2^{ème} famille

- Habitations comportant au plus 3 étages sur RDC (+ possibilité de duplex).
- Si plancher bas du logement le plus haut > 8m (hors duplex) = escalier encloisonné avec désenfumage (ouvrant de 1m² minimum + commande au RDC proche de l'escalier)
- Plan du RDC et des sous-sols affichés.

- Pas de colonne sèche
- Pas de voie engin
- Pas de voie échelle

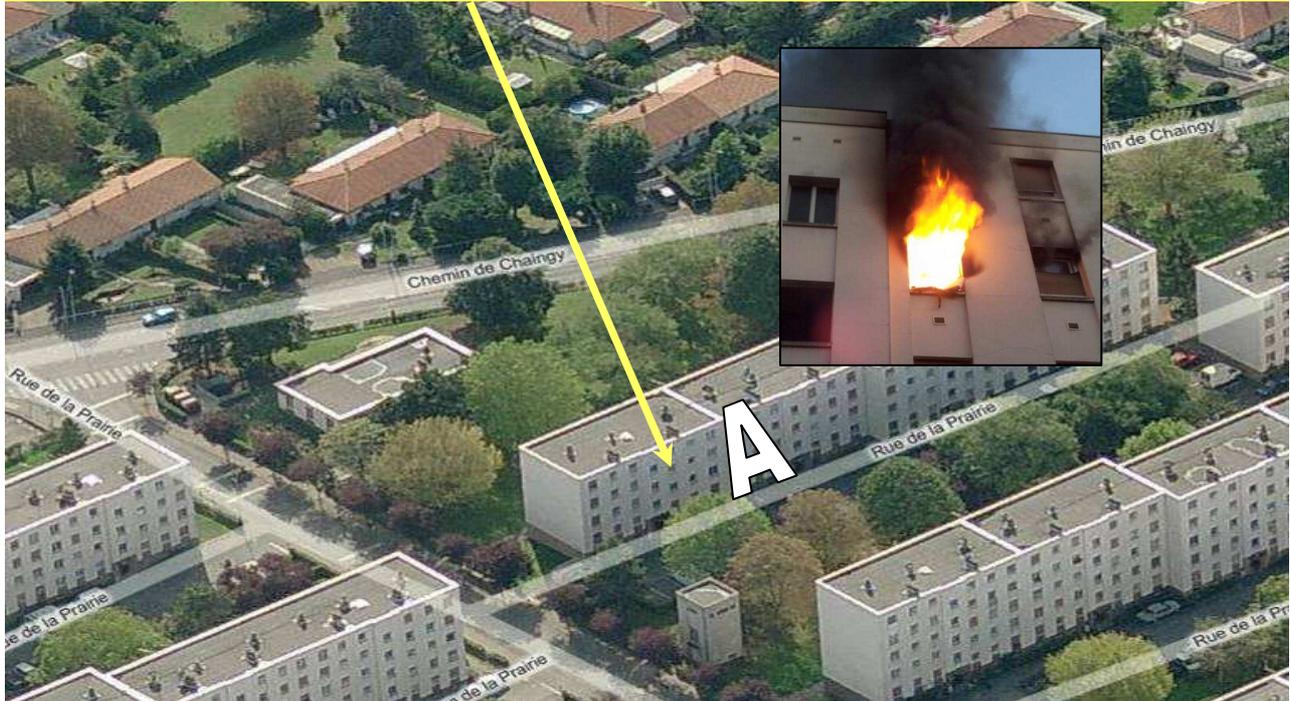


Si construit avant 1986 (cas présent) la réglementation ne s'applique pas ! (ex : pas d'escalier encloisonné...)

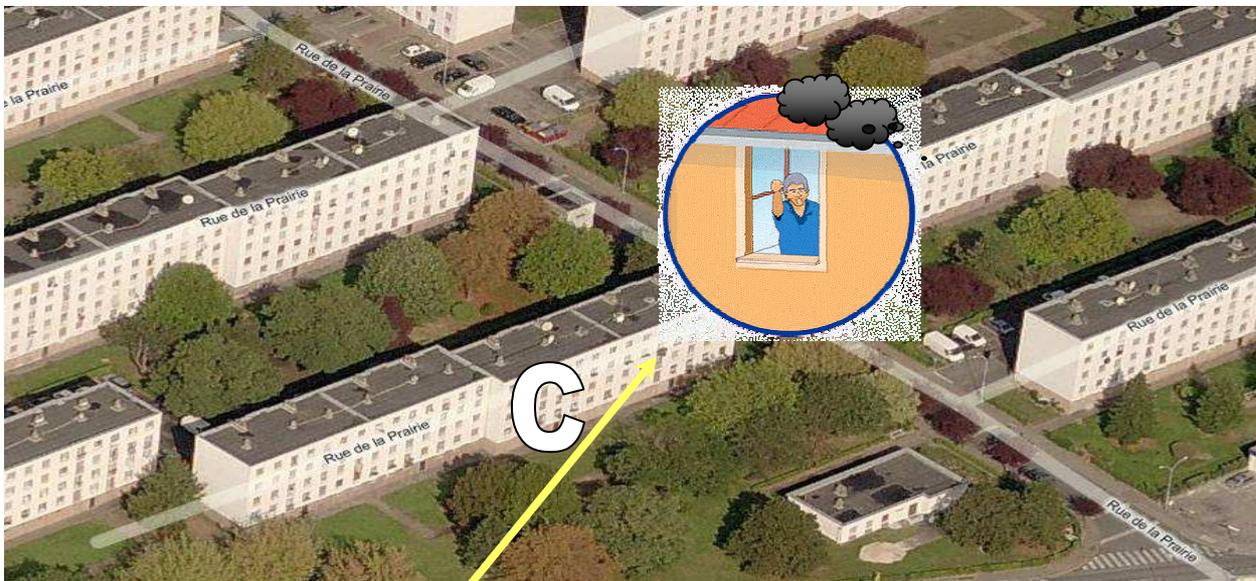


-Façade Alpha (photo 1), un foyer en plein développement est nettement visible. Les flammes sortent par la fenêtre, avec un épais panache noir. Des fumées grises-noires et blanches commencent à s'échapper des ouvrants situés à droite (début d'accumulation de chaleur, de gaz de pyrolyse et de combustion dans les locaux adjacents). (Photo : SCH X.THOMAS, Echelier)

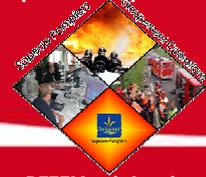
Flammes sortant par la fenêtre de la cuisine complètement embrasée.



-Façade Charlie (photo 2) : inaccessible à l'EPA (aire engazonnée, bordée d'arbres). Une femme se manifeste, piégée dans son appartement et la tête au niveau des fumées. Elle confirme être seule dans l'appartement avec son chien. L'ouvrant où elle se situe est une porte fenêtrée, protégée par un garde-corps. Le tirage du foyer s'est mis en place par cet unique ouvrant.



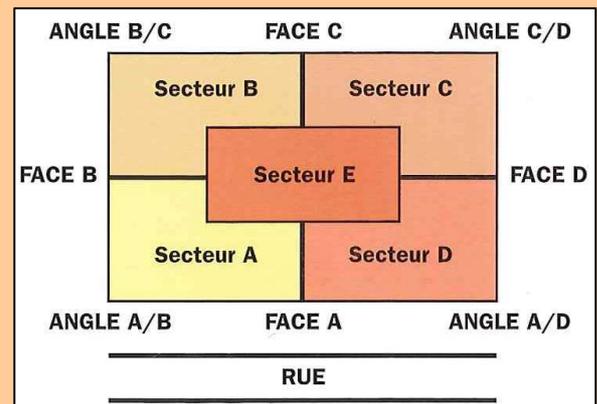
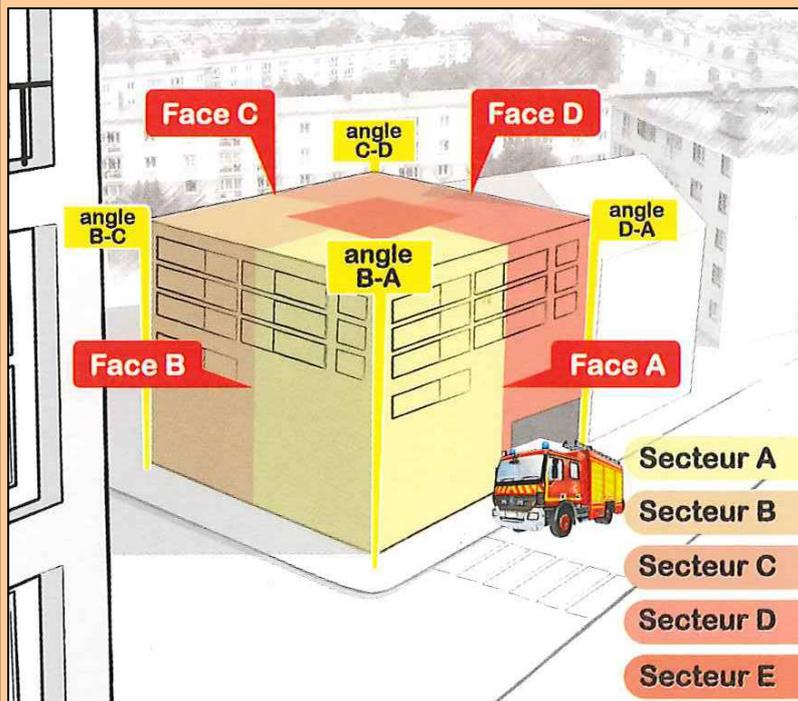
Une personne se manifeste à la porte fenêtrée. Ouvrant servant d'entrant et de sortant pour le foyer.



Rappel sur l'aide à la sectorisation :

(Source : DTO 16)

La façade sur laquelle se présente le 1^{er} engin est nommée A. Ensuite on identifie chaque face par la lettre suivante de l'alphabet, faisant le tour du bâtiment dans le sens des aiguilles d'une montre.



Sectorisation complémentaire :

A la suite de la première sectorisation, on peut distinguer :

-4 secteurs, 4 angles et le centre de la structure.

Ce procédé simple permet d'éviter les erreurs en adoptant un langage commun.

Message d'ambiance du VCG à 18h57 :

Je suis : -Feu d'appartement à l'adresse indiquée

Je vois : -Un appartement embrasé au 2^{ème} étage d'un R+3 à usage d'habitation

Je fais : -Un sauvetage d'une femme d'environ 50 ans en cours au moyen de l'échelle 3 plans

-Attaque du foyer par une LDV500 par les communications existantes

-Reconnaisances en cours

-Police sur les lieux



Réactions immédiates :

- Le chef d'agrès du FPT 01 ordonne immédiatement un sauvetage au moyen de l'échelle 3 plans par le 2^{ème} binôme.
- Le 1^{er} binôme engage aussitôt une reconnaissance par les communications existantes et procède à l'établissement d'une LDV 45 au moyen du sac d'attaque, alimentée par le FPT 01.
- L'EPA 08 se met en station parallèlement à la façade Alpha, son chef d'agrès procède à la coupure des énergies puis engage une reconnaissance sous ARI dans l'appartement qui est complètement enfumé.
- Confirmation que l'ensemble du bâtiment est évacué
- **Message d'ambiance.**



Ordre Initial-SOIEC

Situation :

- Feu au 2^{ème} étage d'un immeuble d'habitation R+3
- Une personne âgée à la fenêtre de l'appartement sinistré sur la façade C

Objectif :

- Préserver l'intégrité de la personne se manifestant à la fenêtre
- Maîtriser l'incendie

Idée de manœuvre :

- Assurer le sauvetage de manière sécurisée
- Poursuivre l'attaque depuis l'entrée principale de l'appartement
- Faire ventiler l'appartement afin d'augmenter le nombre d'exutoires et évacuer un maximum de gaz chauds.
- Stopper la propagation à l'étage supérieur

Exécution :

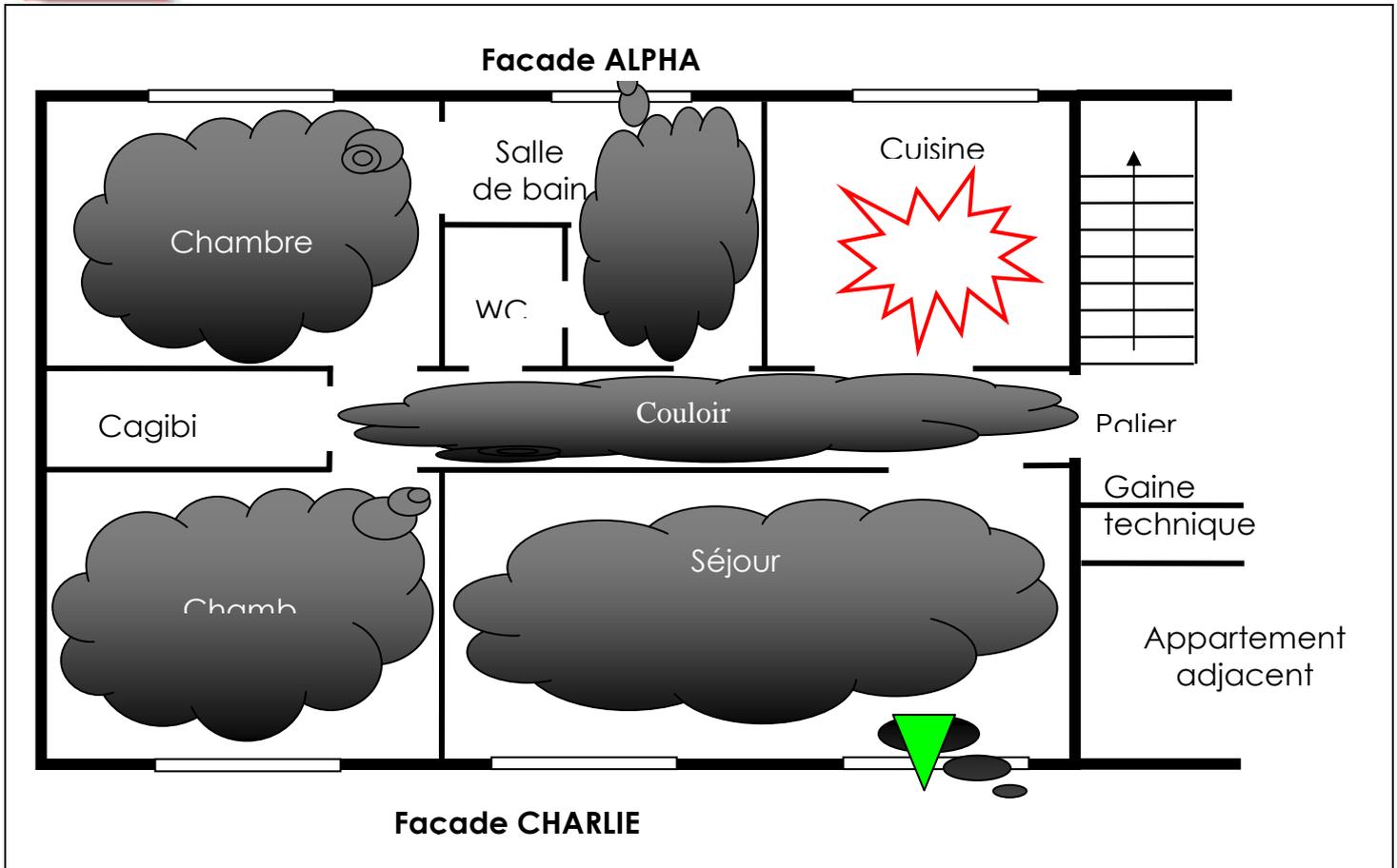
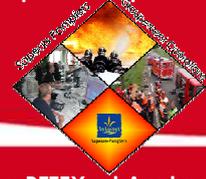
- Sauvetage : B2 FPT ORL CENTRE Prise en charge : VSAV LA RUELE
- Reco/Attaque : B1 FPT ORL CENTRE
- Ventilation : EPA ORL CENTRE
- Propagation : B1 FPT ORL NORD
- Reconnaissances : B2 FPT ORL NORD

Commandement :

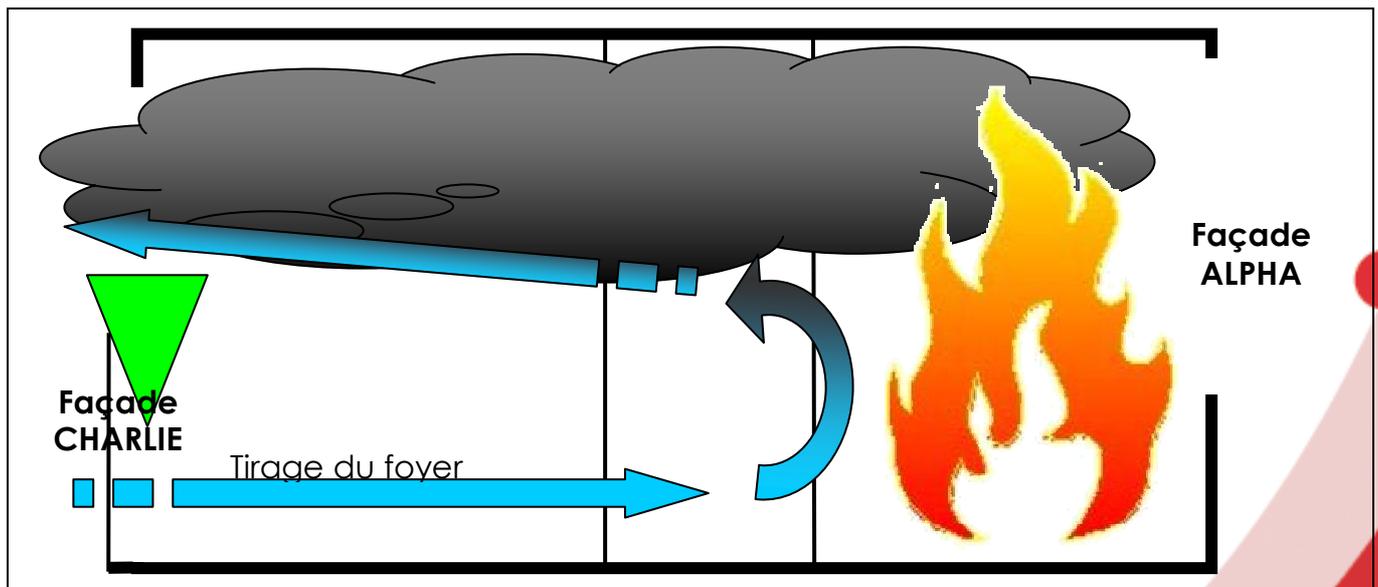
- COS : VCG ORL Centre

Photo : SCH X. THOMAS

GH		Chronologie des messages	
1857	1er message VCG	Voir page 2	
1908	Complément de message	Sauvetage difficile en cours, je demande un 2ème VSAV pour un SP ayant inhalé des fumées.	
1910	Message du CODIS	Adjoint au Maire, Officier CODIS et COZ prévenus	
1915	Message de renseignements n°1	Somme Maîtres du feu , sauvetage terminé, victime en cours de bilan par VSAV 79, un SP ayant inhalé des fumées au cours du sauvetage en cours de bilan, je demande VCHR pour mesures HBCO. GRDF et cadre municipal d'astreinte sur les lieux.	
1945	Message de renseignements n°2	Déblai en cours. Après bilan passé à SAMU 45, le VSAV 79 transporte une femme de 68 ans au CHRO, le VSAV 74 transporte un SP au CHRO. Je renvoie le VCHR, pas de mesures significatives HBCO sur les victimes.	
1955	Message de renseignements n°3	Déblai en cours. Je renvoie le FPT ORL NORD. Cadre municipal sur les lieux. ERDF et GRDF procèdent à la sécurisation des appartements, 3 relogements à prévoir : l'habitante de l'appartement concerné, et un couple l'appartement immédiatement supérieur.	
2042	Message de renseignements n°4	Déblai terminé, matériel reconditionné, Tous les engins quittent les lieux de l'intervention et rentrent DR. Ronde prévue à T+2h . Gardien du Syndic reste sur les lieux	
2324	Message Ronde FPT + VCG	Ronde effectuée avec caméra thermique, aucun foyer résiduel. FPT et VCG rentrent DR. Opération terminée.	



Plan 1 : appartement sinistré, situation à notre arrivée (échelle approximative).



Plan 2 : vue de l'appartement en coupe depuis la porte d'entrée.

Commentaire : La hauteur libre se situe à mi-hauteur de cette porte-fenêtre et la tête de la victime est à la limite de l'interface air-fumées. Les fumées, de couleur grise foncée, sont en train de s'enrichir. Le flux est encore laminaire mais de plus en plus vélocité et la hauteur libre varie, signe que le foyer utilise cet ouvrant à la fois pour prendre son air et évacuer les produits de combustion.



Récit du sauvetage par le chef de groupe d'Orléans Centre, Commandant des Opérations de Secours :

« Le sauvetage s'annonce difficile : la victime est âgée de 68 ans, assez corpulente et a beaucoup de mal pour enjamber le garde corps et passer sur l'échelle. Le chef B2, alors au contact de la victime en haut de l'échelle, ne peut la prendre seul en charge. Sur demande du chef d'agrès qui craint de le voir déséquilibrer et pour lui donner plus d'aisance de mouvement, il quitte son ARI. La femme ne pouvant passer par elle-même sur l'échelle, le chef B2 enjambe alors le garde-corps et pénètre dans l'appartement. Le chef d'agrès monte sur l'échelle pour l'assister. L'équipier B2 reste au sol et assure le pied d'échelle.

La victime passe sur l'échelle mais ne se sent pas capable de descendre. Paniquée, elle se laisse tomber sur le chef d'agrès, risquant de les faire chuter tous les deux. Une sécurisation est rapidement mise en œuvre au moyen de ceinturons et de longes de maintien pour lui permettre de reprendre pied.

A la première impulsion donnée par le B1 sur le foyer, le chef d'agrès du FPT 01 me rend compte que la vapeur générée est chassée dans leur direction et présente un risque pour le sauvetage en cours. Je fais donc stopper l'attaque et demande au B1 de pénétrer dans l'appartement, sous les roll-overs, afin d'aller assister le chef B2 dans le sauvetage. Cette action permettra de sécuriser la descente de la victime, régulée au moyen d'une commande. L'absence de porte au niveau du salon empêche de cloisonner la pièce.

La ventilation s'avère efficace. La quantité de fumée sortant côté façade Charlie diminue, seules des flammes, sans fumées, restent visibles côté façade Alpha. Le foyer dépasse le plein développement et amorce son déclin. L'évacuation des gaz de combustion l'empêche de se propager. Une fois la victime à mi-hauteur de l'échelle, l'attaque peut reprendre et le foyer est alors très rapidement maîtrisé par le B1.

Bien que resté au niveau du sol, l'équipier B2 a largement contribué à la réussite de ce sauvetage en compensant le fouet donné par les à-coups de la victime durant la descente. En agissant sur les ouvrants au niveau 3, l'équipage du FPT 85 a limité l'enfumage de l'appartement du dessus et enrayé la propagation verticale.

A 19h15, nous sommes maîtres du feu. La victime est descendue et prise en charge par le VSAV Orléans Nord, ainsi que le chef B2, qui a été exposé aux fumées durant le sauvetage. Le chien également secouru, est remis aux forces de l'ordre. »

Bilan :

- 1 victime, UR, ayant fait l'objet d'un sauvetage, évacuée vers CHRO + son chien, secouru et indemne.
- 1 sapeur-pompier, ayant inhalé des fumées au cours du sauvetage, transporté au CHRO.
- 3 personnes à reloger, l'habitante de l'appartement concerné et un couple résidant dans l'appartement immédiatement supérieur.

Dispositif :

Au départ : **2 FPT + EPA + VCG + VSAV**
En renfort : **VSAV + VCHR**



Éléments favorables

- **Prise d'appel** complète, pertinente et rapide au CTA ;
- **Déplacement facilité** par la possibilité d'emprunter la plateforme tramway ;
- **Echelle 3 plans** sur le FPT en complément de l'échelle 2 plans. Ce choix d'équipement complémentaire avait été fait durant les travaux de la 2^{ème} ligne de tramway afin de compenser la perte d'accès aux façades ;
- **Bonne réactivité** de la part de tous les intervenants et **prise d'initiative** du B1 qui met en place un premier moyen de lutte, sans attendre d'ordre du chef d'agrès FPT, celui-ci étant accaparé par le sauvetage en cours ;
- **Sang-froid** exemplaire du B2 et du chef d'agrès FPT 01 pour mener à bien le sauvetage ;
- Prise en compte de la **sécurité** malgré l'urgence du sauvetage, en utilisant le **ceinturon** avec la **longe de maintien au travail** pour sécuriser le chef d'agrès sur l'échelle 3 plans.

Éléments défavorables :

- **Heure d'intervention** : nuit tombante et trafic important ;
- **Difficultés d'accès** à l'immeuble en raison du nombre important de véhicules stationnés à proximité ;
- **Bâtiment construit antérieurement à la réglementation**, ne disposant donc pas d'escalier encoignonné ;
- **Sauvetage long et difficile** du fait de la localisation et de l'appréhension de la victime (personne âgée sur façade opposée à l'arrivée des secours, inaccessible à l'EPA).



Ce qu'il faut retenir :



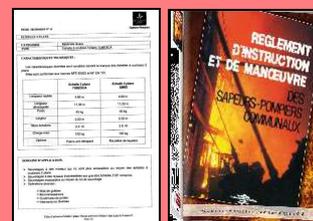
- Une bonne **condition physique** associée à du **sang-froid** et de la **technicité** conditionne la réussite d'un sauvetage périlleux. (Voir : Chapitre unique du RIM sur l'entraînement physique)
- Une réflexion est actuellement en cours sur la dotation d'échelles 3 plans dans certaines unités.
- Attention : l'**échelle à coulisse 3 plans** « Petit Modèle » des CSP de l'Agglomération Orléanaise (Longueur déployée = 11m) diffère de l'échelle 3 plans « Grand Modèle » présentée dans le RIM (Longueur déployée = 15m).
- L'emploi de l'échelle à coulisse 3 plans est spécifique et ne s'improvise pas (Voir RIM et fiche technique).
- En prévention incendie, les bâtiments construits avant la réglementation ne sont pas soumis à celle-ci, qui par ailleurs ne prévoit **pas de voie engin/échelle pour la 2^{ème} famille**.
- L'opération n'est pas terminée tant que la ou les rondes n'ont pas été concluantes (Voir DTO 16) → **caméra thermique**



DTO 16 - De l'alerte à la ronde

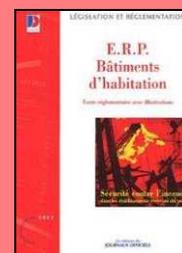


DTO 18 - L'emploi des MEA



Echelles 3 plans :

- Fiche Orl Centre PM
- RIM-4-1-1-b GM



Arrêté 31 janvier 1986
Sécurité incendie dans les habitations.

COS : Ltn Marchand

-Analyse opérationnelle
Ltn MARY

-Gpt Prévention -
Habitations 1^{ère} et 2^{ème}
famille
Maj BAUDOIN